Epuisement Professionnel
Epuisement Du Personnel

Palmarès, accidents du travail, nous passons en première position devant le bâtiment ! Le secteur de la santé et de l'aide à la personne, activité assurée par 97 % de femmes, est maintenant champion des accidents du travail (AT) qui ont augmenté de 45 % depuis 10 ans

Dans tous les secteurs d'activités de la santé et de l'action sociale, l'organisation du travail imposée nous propulse en première position des Accidents du Travail (AT) et Maladies Professionnelles (MP).

Nous sommes confrontés à des organisations du travail imposées qui nient la réalité du terrain. Nous n'avons plus les moyens, les marges de manœuvre pour travailler dignement.

Notre vie professionnelle et privée est gravement mise à mal à cause de l'intensification du travail liée au manque de personnel, aux cadences insupportables, aux horaires décalés, au travail en 12 heures, aux suppressions de repos, de congés et au rappel illégal du personnel.

À cela s'ajoute une augmentation des contraintes physiques ainsi que celles liées à chaque poste de travail.

Notre travail tend à être réduit à sa part purement technique, la plus standardisée possible, au détriment de toute dimension relationnelle, pourtant indispensable à la qualité des actes.

Ce qui contribue à une déshumanisation du soin, la disparition d'un cadre collectif de travail et la perte de signification de ce travail, jugé comme insatisfaisant, alors qu'on s'y épuise.

Les conséquences de ce « mal travail » impactent notre santé dans toutes les dimensions : physiques, psychologiques et sociales. Dans le milieu professionnel, ces troubles peuvent se traduire par du désengagement au travail, un absentéisme accru, des conflits entre les personnes…

Les risques psychosociaux sont à l'origine de troubles sur le plan psychologique, physique et social avec un impact prévisible plus ou moins grave sur le plan physique pour les salariés : fatigue, troubles du sommeil, TMS, maladies cardiovasculaires, maladies psychiques, dépression, suicides …

Il nous appartient individuellement et surtout collectivement de recréer le collectif mis à mal, parce que l'autonomie est la part de soi que chacun donne à son travail.

Source : site web CGT SANTE ACTION SOCIALE (26/06/2019).
http://www.sante.cgt.fr/Epuisement-professionnel-Epuisement-du-personnel